

# Rapport trimestriel

## Premier trimestre 2017

### Message du président du Conseil d'administration et du président-directeur général

#### Sommaire des résultats

Hydro-Québec a inscrit un **bénéfice net** de 1 543 M\$ au premier trimestre de 2017, soit un résultat similaire à celui de la même période de 2016. C'est la quatrième fois dans l'histoire de l'entreprise que le bénéfice net franchit le cap de 1,5 G\$ pour les trois premiers mois de l'exercice.

Sur les marchés hors Québec, les exportations nettes d'électricité d'Hydro-Québec Production ont atteint 10,1 TWh, soit un sommet historique pour un trimestre et une augmentation de 2,0 TWh par rapport à la même période l'an dernier. Le record précédent, établi au troisième trimestre de 2016, était de 9,8 TWh. L'impact favorable de cette augmentation de volume a toutefois été contrebalancé par l'incidence de la baisse des prix sur les marchés de l'énergie. L'effet conjugué de ces deux facteurs a conduit à une diminution de 100 M\$ des exportations nettes par rapport à 2016.

Les frais financiers ont quant à eux diminué de 36 M\$ en 2017. Comme le dollar canadien s'est apprécié de façon moins marquée qu'au cours du premier trimestre de 2016, l'entreprise a enregistré une perte de change moins élevée que l'an dernier.

Rappelons que le bénéfice net du premier trimestre de 2016 s'est chiffré à 1 584 M\$.

#### Résultats consolidés

Les **produits** ont totalisé 4 257 M\$, contre 4 302 M\$ l'an dernier. D'une part, les produits des ventes d'électricité réalisées au Québec se sont élevés à 3 672 M\$, en hausse de 25 M\$ par rapport à 2016. Cette augmentation est principalement attribuable à l'effet des températures, qui ont notamment été inférieures de 3 degrés Celsius aux normales climatiques en mars 2017. D'autre part, les produits des ventes d'électricité sur les marchés hors Québec se sont chiffrés à 514 M\$, en baisse de 41 M\$ par rapport aux 555 M\$ inscrits en 2016. Cette diminution découle du fait que la progression du volume des exportations nettes d'électricité a été contrebalancée par l'incidence de la baisse des prix sur les marchés de l'énergie.

Les **charges totales** ont atteint 2 097 M\$, comparativement à 2 065 M\$ en 2016. Cette progression résulte en partie d'une hausse de 16 M\$ de la charge d'amortissement, essentiellement liée aux actifs et aux passifs réglementaires. De plus, les redevances hydrauliques ont augmenté de 11 M\$ en raison de l'accroissement du volume de production et de l'indexation du taux applicable.

## Résultats sectoriels

Les **frais financiers** ont totalisé 617 M\$ en 2017, contre 653 M\$ l'an dernier. Cette baisse s'explique principalement par l'effet des variations du taux de change sur le fonds de roulement libellé en dollars américains.

### *Production*

Le bénéfice net d'Hydro-Québec Production s'est établi à 842 M\$, comparativement à 849 M\$ en 2016.

Les ventes nettes d'électricité à Hydro-Québec Distribution ont augmenté de 45 M\$, en raison surtout d'une hausse du volume des approvisionnements en électricité.

Les exportations nettes d'électricité ont quant à elles diminué de 100 M\$ par rapport à la même période l'an dernier. L'impact favorable de l'augmentation de volume de 2,0 TWh, qui a conduit à l'atteinte d'un nouveau sommet historique de 10,1 TWh, a été contrebalancé par l'incidence de la baisse des prix sur les marchés de l'énergie.

Les frais financiers ont pour leur part diminué de 37 M\$ en 2017, essentiellement sous l'effet de l'appréciation du dollar canadien.

### *Transport*

Le bénéfice net d'Hydro-Québec TransÉnergie s'est chiffré à 186 M\$ en 2017, comparativement aux 151 M\$ inscrits pour les trois premiers mois de 2016. Les revenus provenant du service de transport pour l'alimentation de la charge locale ont progressé de 29 M\$ par suite d'une décision de la Régie de l'énergie.

### *Distribution*

Hydro-Québec Distribution a enregistré un bénéfice net de 521 M\$, contre 576 M\$ en 2016. Les produits des ventes d'électricité au Québec ont progressé de 25 M\$, principalement sous l'effet des températures qui ont notamment été inférieures de 3 degrés Celsius aux normales climatiques en mars 2017. Les achats d'électricité, les coûts de transport afférents ainsi que les achats de combustible ont pour leur part augmenté de 91 M\$. Plus précisément, les approvisionnements auprès d'Hydro-Québec Production ont progressé de 45 M\$, tandis que les coûts de transport engagés auprès d'Hydro-Québec TransÉnergie pour l'alimentation de la charge locale ont augmenté de 29 M\$.

### *Construction*

Le secteur Construction regroupe les activités liées à la conception et à la réalisation de projets de construction et de réfection d'équipements de production et de transport d'électricité. Ces activités sont menées par Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés et par la Société d'énergie de la Baie James (SEBJ).

Le volume d'activité de ce secteur a totalisé 378 M\$, comparativement à 369 M\$ en 2016. Les projets en cours pour le compte d'Hydro-Québec Production comprennent principalement la poursuite de la construction du complexe hydroélectrique de la Romaine. Les travaux pour le compte d'Hydro-Québec TransÉnergie concernent entre autres la réalisation du projet à 735 kV de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île, l'expansion du réseau de transport en Minganie ainsi que la poursuite des investissements dans la fiabilité et la pérennité des actifs, notamment le remplacement des disjoncteurs de modèle PK.

## **Investissement**

Au cours des trois premiers mois de 2017, Hydro-Québec a consacré 652 M\$ à ses investissements en immobilisations corporelles et en actifs incorporels, comparativement à 618 M\$ en 2016.

La majeure partie des investissements d'Hydro-Québec Production a été allouée à la poursuite de la construction du complexe de la Romaine. Parallèlement, la division a mené plusieurs projets visant à pérenniser ses installations et à en optimiser le rendement. Mentionnons à titre d'exemples les travaux de réhabilitation en cours aux centrales Robert-Bourassa, de Beauharnois et de Carillon.

Hydro-Québec TransÉnergie a continué d'investir dans son réseau de transport. Elle a notamment poursuivi le raccordement du complexe de la Romaine dans le cadre du projet d'expansion du réseau de transport en Minganie ainsi que la construction d'une ligne à 735 kV de plus de 400 km dans le cadre du projet de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île. La division a également réalisé des travaux de mise à niveau et de modernisation afin d'assurer la pérennité et la fiabilité des actifs de transport et d'accroître la qualité du service. Mentionnons à cet égard le projet de remplacement des disjoncteurs de modèle PK.

Quant à Hydro-Québec Distribution, elle a poursuivi ses investissements visant à répondre à la croissance de la clientèle québécoise et à assurer la pérennité de ses installations. Ses projets de croissance comprennent notamment le raccordement du poste Judith-Jasmin au réseau de distribution.

Le président du Conseil d'administration,

Le président-directeur général,

**Michael D. Penner**

**Éric Martel**

Le 18 mai 2017

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (NON AUDITÉS)

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

En millions de dollars canadiens (non audités)		Trois mois terminés les 31 mars	
	Notes	2017	2016
<b>Produits</b>		<b>4 257</b>	4 302
<b>Charges</b>			
Exploitation		669	649
Autres composantes du coût des avantages sociaux futurs	2, 8	(82)	(60)
Achats d'électricité et de combustible		569	562
Amortissement	4	641	625
Taxes		300	289
		<b>2 097</b>	2 065
<b>Bénéfice avant frais financiers</b>		<b>2 160</b>	2 237
Frais financiers	5	617	653
<b>Bénéfice net</b>		<b>1 543</b>	1 584

## ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU

En millions de dollars canadiens (non audités)		Trois mois terminés les 31 mars	
	Note	2017	2016
<b>Bénéfice net</b>		<b>1 543</b>	1 584
<b>Autres éléments du résultat étendu</b>			
Variation des pertes reportées sur les éléments désignés comme couvertures de flux de trésorerie	6	(90)	(347)
Reclassement dans les résultats des (gains reportés) pertes reportées sur les éléments désignés comme couvertures de flux de trésorerie	6	(42)	310
Reclassement dans les résultats des pertes actuarielles nettes et du coût des (crédit pour les) services passés au titre des avantages sociaux futurs		25	29
Écarts de conversion des états financiers des établissements à l'étranger		(2)	(1)
		<b>(109)</b>	(9)
<b>Résultat étendu</b>		<b>1 434</b>	1 575

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## BILANS CONSOLIDÉS

En millions de dollars canadiens (non audités)	Notes	Au 31 mars 2017	Au 31 décembre 2016
<b>ACTIF</b>			
<b>Actif à court terme</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		2 081	1 243
Placements temporaires		738	2 184
Clients et autres débiteurs		2 874	2 049
Instruments dérivés	6	83	100
Actifs réglementaires		125	123
Matériaux, combustible et fournitures		233	219
		<b>6 134</b>	<b>5 918</b>
Immobilisations corporelles		62 768	62 691
Actifs incorporels		914	938
Placements		883	884
Instruments dérivés	6	109	284
Actifs réglementaires		4 136	4 237
Autres actifs		749	215
		<b>75 693</b>	<b>75 167</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Passif à court terme</b>			
Emprunts		2 206	7
Créditeurs et charges à payer		1 942	2 199
Dividende à payer		–	2 146
Intérêts courus		490	894
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations		75	86
Instruments dérivés	6	49	152
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	6	1 365	1 398
		<b>6 127</b>	<b>6 882</b>
Dette à long terme	6	44 227	44 218
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations		787	774
Instruments dérivés	6	5	13
Passifs réglementaires		377	381
Autres passifs		2 764	2 902
Dette à perpétuité	6	268	293
		<b>54 555</b>	<b>55 463</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital-actions		4 374	4 374
Bénéfices non répartis		18 804	17 261
Cumul des autres éléments du résultat étendu		(2 040)	(1 931)
		<b>21 138</b>	<b>19 704</b>
		<b>75 693</b>	<b>75 167</b>
Éventualités	10		

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du Conseil d'administration,

**/s/ Michelle Cormier**  
Présidente du Comité de vérification

**/s/ Michael D. Penner**  
Président du Conseil d'administration

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

En millions de dollars canadiens  
(non audités)

Trois mois terminés  
les 31 mars

	Note	Capital-actions	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Total des capitaux propres
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2017		4 374	17 261	(1 931)	19 704
Bénéfice net		–	1 543	–	1 543
Autres éléments du résultat étendu	9	–	–	(109)	(109)
<b>Solde au 31 mars 2017</b>		<b>4 374</b>	<b>18 804</b>	<b>(2 040)</b>	<b>21 138</b>
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2016		4 374	16 546	(1 445)	19 475
Bénéfice net		–	1 584	–	1 584
Autres éléments du résultat étendu	9	–	–	(9)	(9)
<b>Solde au 31 mars 2016</b>		<b>4 374</b>	<b>18 130</b>	<b>(1 454)</b>	<b>21 050</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

En millions de dollars canadiens  
(non audités)

Trois mois terminés  
les 31 mars

	Notes	2017	2016
<b>Activités d'exploitation</b>			
Bénéfice net		1 543	1 584
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation			
Amortissement	4	641	625
Amortissement des primes, escomptes et frais d'émission relatifs aux titres d'emprunt		46	42
Déficit du coût net constaté par rapport aux sommes versées au titre des avantages sociaux futurs		(48)	(51)
Autres		105	41
Actifs et passifs réglementaires		(3)	(8)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	7	(1 510)	(1 542)
		774	691
<b>Activités d'investissement</b>			
Ajouts aux immobilisations corporelles		(633)	(601)
Ajouts aux actifs incorporels		(19)	(17)
Variation nette des placements temporaires et du fonds d'amortissement		851	475
Autres		2	(2)
		201	(145)
<b>Activités de financement</b>			
Émission de dette à long terme		39	17
Remboursement de dette à long terme		(67)	(34)
Encaissements découlant de la gestion du risque de crédit	6	1 752	2 515
Décaissements découlant de la gestion du risque de crédit	6	(1 884)	(2 967)
Variation nette des emprunts		2 174	2 218
Dividende versé		(2 146)	(2 360)
Autres		(4)	(153)
		(136)	(764)
<b>Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie</b>			
		(1)	(26)
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>		<b>838</b>	<b>(244)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période</b>		<b>1 243</b>	<b>2 648</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>		<b>2 081</b>	<b>2 404</b>
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie	7		

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (NON AUDITÉS)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2017 et 2016

Les montants indiqués dans les tableaux sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.

## Note 1 Mode de présentation

Les états financiers consolidés d'Hydro-Québec sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis (PCGR des États-Unis).

Les présents états financiers consolidés trimestriels, y compris les présentes notes, ne contiennent pas toute l'information requise à l'égard d'états financiers consolidés annuels. Par conséquent, ils doivent être lus avec les états financiers consolidés et les notes afférentes publiés dans le *Rapport annuel 2016* d'Hydro-Québec.

Les conventions comptables utilisées dans la préparation des états financiers consolidés trimestriels sont conformes à celles qui sont présentées dans le *Rapport annuel 2016* d'Hydro-Québec, à l'exception des modifications récentes.

La Direction est d'avis que ces états financiers consolidés trimestriels donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée d'Hydro-Québec.

Les résultats trimestriels d'Hydro-Québec ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats de l'exercice en raison des variations saisonnières de la température. Compte tenu de la demande d'électricité accrue durant les mois d'hiver, les produits des ventes d'électricité au Québec sont plus élevés au premier et au quatrième trimestres.

La Direction a évalué les événements qui ont eu lieu jusqu'au 18 mai 2017, date d'approbation des présents états financiers consolidés trimestriels par le Conseil d'administration, afin de déterminer si les circonstances justifiaient la comptabilisation ou la présentation d'événements postérieurs à la date du bilan.

## Note 2 Modifications de conventions comptables

### MODIFICATIONS RÉCENTES

#### **Avantages sociaux futurs**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2017, Hydro-Québec a adopté de façon anticipée l'Accounting Standards Update (ASU) 2017-07, *Compensation—Retirement Benefits (Topic 715): Improving the Presentation of Net Periodic Pension Cost and Net Periodic Postretirement Benefit Cost*, publiée par le Financial Accounting Standards Board (FASB). Cette ASU précise que le coût des services rendus constitue la seule composante du coût net constaté au titre des avantages sociaux futurs qui peut être présentée dans les charges d'exploitation, et que seule cette composante peut être capitalisée dans les actifs.

L'ASU 2017-07 a été appliquée selon une approche rétrospective simplifiée en ce qui concerne la présentation des autres composantes du coût des avantages sociaux futurs dans les états consolidés des résultats. Hydro-Québec a eu recours à la méthode pratique qui consiste à utiliser les montants présentés dans la note sur les avantages sociaux futurs des états financiers consolidés de 2016 pour retraiter les données comparatives. Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2017, la nouvelle présentation a entraîné un reclassement de (82) M\$ des Charges d'exploitation aux Autres composantes du coût des avantages sociaux futurs [(60) M\$ pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2016].

Cette ASU a été appliquée de façon prospective en ce qui concerne la capitalisation des coûts afférents dans les actifs. Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2017, cette modification a entraîné une augmentation de 5 M\$ du bénéfice net et des immobilisations corporelles.

#### **Placements**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2017, Hydro-Québec a adopté l'ASU 2016-07, *Investments—Equity Method and Joint Ventures (Topic 323): Simplifying the Transition to the Equity Method of Accounting*, publiée par le FASB. Cette ASU simplifie les modalités d'application de la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation lorsque l'entité publiante augmente sa participation dans une autre entité ou son degré d'influence sur celle-ci. Elle a été appliquée de façon prospective et n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés d'Hydro-Québec.



## Note 2 Modifications de conventions comptables (suite)

### NORMES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE ADOPTÉES

#### **État des flux de trésorerie**

En août 2016, le FASB a publié l'ASU 2016-15, *Statement of Cash Flows (Topic 230): Classification of Certain Cash Receipts and Cash Payments*. Cette ASU clarifie la présentation et la classification de certains éléments dans l'état des flux de trésorerie. Elle s'appliquera selon une approche rétrospective intégrale aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les états financiers consolidés d'Hydro-Québec.

#### **Contrats de location**

En février 2016, le FASB a publié l'ASU 2016-02, *Leases (Topic 842)*. Cette ASU fournit des directives liées à la définition, à la comptabilisation et à la présentation des contrats de location, et exige notamment que les preneurs de contrats de location comptabilisent un actif et un passif pour tous les contrats de plus de douze mois de type location-acquisition ou de type location-exploitation. Elle s'appliquera selon une approche rétrospective modifiée aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Hydro-Québec examine actuellement l'incidence de cette ASU sur ses états financiers consolidés.

#### **Instruments financiers**

En janvier 2016, le FASB a publié l'ASU 2016-01, *Financial Instruments—Overall (Subtopic 825-10): Recognition and Measurement of Financial Assets and Financial Liabilities*. Cette ASU fournit des directives liées à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs et des passifs financiers. Elle s'appliquera selon une approche rétrospective modifiée aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les états financiers consolidés d'Hydro-Québec.

En juin 2016, le FASB a publié l'ASU 2016-13, *Financial Instruments—Credit Losses (Topic 326): Measurement of Credit Losses on Financial Instruments*. Cette ASU fournit de nouvelles directives quant à la dépréciation des actifs financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur dans les résultats. Elle s'appliquera selon une approche rétrospective modifiée aux états financiers consolidés des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Hydro-Québec examine actuellement l'incidence de cette ASU sur ses états financiers consolidés, mais n'a pas l'intention de l'adopter de façon anticipée.

#### **Produits**

En mai 2014, le FASB a publié l'ASU 2014-09, *Revenue from Contracts with Customers (Topic 606)*. Cette ASU fournit des directives liées à la comptabilisation des produits au moment du transfert de biens ou de services à un client, pour un montant qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens ou services.

En août 2015, le FASB a publié l'ASU 2015-14, *Revenue from Contracts with Customers (Topic 606): Deferral of the Effective Date*, qui reporte d'un an l'entrée en vigueur de ces directives.

En mars 2016, le FASB a publié l'ASU 2016-08, *Revenue from Contracts with Customers (Topic 606): Principal versus Agent Considerations (Reporting Revenue Gross versus Net)*. Cette ASU clarifie les directives servant à déterminer si une entité agit pour son propre compte ou à titre d'intermédiaire.

En avril 2016, le FASB a publié l'ASU 2016-10, *Revenue from Contracts with Customers (Topic 606): Identifying Performance Obligations and Licensing*. Cette ASU clarifie les directives liées à la détermination des obligations de prestation ainsi qu'au traitement des droits de propriété intellectuelle sous licence.

En mai 2016, le FASB a publié l'ASU 2016-12, *Revenue from Contracts with Customers (Topic 606): Narrow-Scope Improvements and Practical Expedients*. Cette ASU clarifie les directives liées à l'évaluation de la recouvrabilité, aux contreparties autres qu'en trésorerie ainsi qu'aux contrats achevés à la date de la première application.

Ces ASU s'appliqueront selon une approche rétrospective intégrale ou modifiée aux états financiers consolidés des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Hydro-Québec examine actuellement leur incidence sur ses états financiers consolidés, mais n'a pas l'intention de les adopter de façon anticipée.

## Note 3 Réglementation

### DISTRIBUTION

Dans la décision D-2017-034 du 22 mars 2017, la Régie de l'énergie (la Régie) a autorisé une hausse de 0,7 % de l'ensemble des tarifs d'électricité d'Hydro-Québec à l'exception du tarif L, pour lequel la hausse a été fixée à 0,2 %. Les nouveaux tarifs s'appliquent à compter du 1<sup>er</sup> avril 2017. Le rendement autorisé sur la base de tarification a été établi à 6,90 % et est fondé sur une structure de capital présumée comportant 35 % de capitaux propres.

Dans la décision D-2017-022 du 1<sup>er</sup> mars 2017, la Régie a autorisé le Distributeur à inclure exceptionnellement dans les tarifs de 2017-2018 un montant net de 160 M\$ associé aux écarts de revenus liés aux aléas climatiques de 2010 à 2016.

Dans la décision D-2017-037 du 24 mars 2017, la Régie a autorisé le Distributeur à créer un compte d'écarts hors base de tarification afin d'y comptabiliser les coûts engagés entre cette date et le 31 décembre 2017 dans le cadre du programme Conversion à l'électricité, qui vise les équipements fonctionnant au mazout ou au propane dans les bâtiments commerciaux, institutionnels et industriels. Ces coûts porteront intérêt. Au 31 mars 2017, aucun montant n'avait été comptabilisé dans ce compte.

### TRANSPORT

Dans la décision D-2017-049 du 28 avril 2017, la Régie a fixé les tarifs de transport d'électricité d'Hydro-Québec pour 2017. Le rendement autorisé sur la base de tarification a été établi à 6,80 % et est fondé sur une structure de capital présumée comportant 30 % de capitaux propres.

Dans la décision D-2017-021 du 1<sup>er</sup> mars 2017, la Régie a autorisé le Transporteur à amortir sur une période de cinq ans le compte de frais reportés lié au projet de remplacement des disjoncteurs de modèle PK.

## Note 4 Amortissement

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2017	2016
Immobilisations corporelles	550	551
Actifs incorporels	44	43
Actifs et passifs réglementaires	44	29
Sorties d'immobilisations	3	2
	641	625

## Note 5 Frais financiers

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2017	2016
Intérêts sur titres d'emprunt	626	621
Perte nette de change	2	29
Frais de garantie relatifs aux titres d'emprunt	54	55
	682	705
Moins		
Frais financiers capitalisés	53	42
Revenu net de placement	12	10
	65	52
	617	653

## Note 6 Instruments financiers

Dans le cadre de ses activités, Hydro-Québec réalise des opérations qui l'exposent à certains risques financiers tels que les risques de marché, de liquidité et de crédit. Un suivi rigoureux et l'adoption de stratégies comprenant l'utilisation d'instruments dérivés réduisent l'exposition à ces risques et les impacts sur les résultats.

### RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Hydro-Québec est exposée à trois principaux types de risque de marché, soit le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix lié à l'énergie et à l'aluminium. Ces trois types de risque font l'objet d'une gestion intégrée active qui vise à limiter l'exposition à chaque risque, de manière à réduire leur incidence globale sur les résultats.

### GESTION DES RISQUES À LONG TERME

#### Gestion des risques associés à la dette

Risque de change et risque de taux d'intérêt – Hydro-Québec utilise des contrats à terme et des swaps de devises pour gérer le risque de change associé à la dette à long terme et à la dette à perpétuité ainsi que des contrats à terme et des swaps de taux d'intérêt pour modifier à long terme l'exposition au risque de taux d'intérêt. Lorsqu'ils sont désignés comme éléments de couverture, ces instruments dérivés sont comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie ou de couvertures de juste valeur, selon le risque couvert. L'incidence sur les résultats des opérations de couverture de change et de taux d'intérêt de la dette est comptabilisée dans le poste Frais financiers.

Le tableau suivant présente le montant notionnel, exprimé en dollars canadiens ou en devises, des contrats à terme et des swaps utilisés aux fins de la gestion des risques à long terme :

	Au 31 mars 2017 <sup>a</sup>	Au 31 décembre 2016 <sup>a</sup>
<b>Contrats à terme</b>		
Dollars américains	1 206	1 223
<b>Swaps</b>		
Dollars canadiens	(7 227)	(7 969)
Dollars américains	5 730	5 730
Yens	–	1 000

a) Les données entre parenthèses représentent des montants à déboursier.

### GESTION DES RISQUES À COURT TERME

Risque de change – Hydro-Québec utilise des contrats à terme pour gérer son exposition au risque de change à court terme. Lorsqu'ils sont désignés comme éléments de couverture, ces instruments dérivés sont comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie. L'incidence sur les résultats des opérations de couverture du risque de change est comptabilisée dans le poste touché par l'élément couvert, soit les postes Produits, Achats d'électricité et de combustible ou Frais financiers. Le montant notionnel des positions ouvertes sous forme de contrats de vente et d'achat de devises s'élevait respectivement à 1 152 M\$ US et à 1 595 M\$ US au 31 mars 2017 (1 175 M\$ US sous forme de contrats de vente et aucune position ouverte sous forme de contrats d'achat au 31 décembre 2016).

Risque de taux d'intérêt – Hydro-Québec utilise des contrats de garantie de taux et des swaps de taux d'intérêt pour gérer le risque de taux d'intérêt à court terme. Lorsqu'ils sont désignés comme éléments de couverture, ces instruments dérivés sont comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie. L'incidence sur les résultats des opérations de couverture du risque de taux d'intérêt à court terme est comptabilisée dans le poste touché par l'élément couvert, soit le poste Frais financiers.

Risque de prix – Hydro-Québec utilise principalement des contrats à terme et des swaps pour gérer le risque lié à la fluctuation des prix de l'énergie et de l'aluminium. Lorsqu'ils sont désignés comme éléments de couverture, ces instruments dérivés sont comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie. L'incidence sur les résultats des opérations de couverture du risque de prix lié à l'énergie et à l'aluminium est comptabilisée dans le poste touché par l'élément couvert, soit les postes Produits ou Achats d'électricité et de combustible. Dans ce contexte, Hydro-Québec a négocié des contrats à terme et des swaps d'électricité dont les positions ouvertes au 31 mars 2017 correspondaient à 21,6 TWh (19,9 TWh au 31 décembre 2016), des contrats à terme sur le gaz naturel dont les positions ouvertes au 31 mars 2017 représentaient 1,0 million de MMBtu (0,5 million de MMBtu au 31 décembre 2016), des swaps sur les produits pétroliers dont les positions ouvertes au 31 mars 2017 s'élevaient à 1,2 million de litres (2,6 millions de litres au 31 décembre 2016) ainsi que des swaps d'aluminium dont les positions ouvertes au 31 mars 2017 totalisaient 310 200 tonnes (254 050 tonnes au 31 décembre 2016).

## Note 6 Instruments financiers (suite)

### JUSTE VALEUR

#### JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Les tableaux suivants présentent la juste valeur des instruments dérivés selon leur nature et selon qu'ils sont désignés comme couvertures de juste valeur ou de flux de trésorerie, ou non désignés comme couvertures :

	Au 31 mars 2017			
	Dérivés désignés comme couvertures de juste valeur	Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	Dérivés non désignés comme couvertures <sup>a</sup>	Montants bruts des dérivés comptabilisés <sup>b</sup>
<b>Actif</b>				
Contrats – Risque de change	–	1 108	285	<b>1 393</b>
Contrats – Risques de change et de taux d'intérêt	–	–	–	–
Contrats – Risque de taux d'intérêt	518	–	4	<b>522</b>
Contrats – Risque de prix	–	56	54	<b>110</b>
	<b>518</b>	<b>1 164</b>	<b>343</b>	<b>2 025</b>
<b>Passif</b>				
Contrats – Risque de change	–	(176)	(760)	<b>(936)</b>
Contrats – Risques de change et de taux d'intérêt	–	–	–	–
Contrats – Risque de taux d'intérêt	–	(2)	(1)	<b>(3)</b>
Contrats – Risque de prix	–	(122)	(22)	<b>(144)</b>
	–	<b>(300)</b>	<b>(783)</b>	<b>(1 083)</b>
<b>Total</b>	<b>518</b>	<b>864</b>	<b>(440)</b>	<b>942</b>

	Au 31 décembre 2016			
	Dérivés désignés comme couvertures de juste valeur	Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	Dérivés non désignés comme couvertures <sup>a</sup>	Montants bruts des dérivés comptabilisés <sup>b</sup>
<b>Actif</b>				
Contrats – Risque de change	–	1 217	94	1 311
Contrats – Risques de change et de taux d'intérêt	1	–	–	1
Contrats – Risque de taux d'intérêt	540	–	–	540
Contrats – Risque de prix	–	54	57	111
	<b>541</b>	<b>1 271</b>	<b>151</b>	<b>1 963</b>
<b>Passif</b>				
Contrats – Risque de change	–	(152)	(1 028)	(1 180)
Contrats – Risques de change et de taux d'intérêt	–	–	–	–
Contrats – Risque de taux d'intérêt	–	(2)	(3)	(5)
Contrats – Risque de prix	–	(48)	(16)	(64)
	–	<b>(202)</b>	<b>(1 047)</b>	<b>(1 249)</b>
<b>Total</b>	<b>541</b>	<b>1 069</b>	<b>(896)</b>	<b>714</b>

a) Ces instruments dérivés sont principalement transigés dans le cadre de la gestion des risques d'Hydro-Québec. Au 31 mars 2017, (577) M\$ étaient en contrepartie de sommes reçues ou déboursées [(1 023) M\$ au 31 décembre 2016] en vertu d'ententes visant à limiter la valeur de marché des principaux portefeuilles d'instruments dérivés. Ces ententes découlent des encadrements qu'applique Hydro-Québec dans le but de réduire son exposition au risque de crédit et de limiter la concentration des risques.

b) À l'exception des évaluations d'instruments dérivés cotés en Bourse, qui représentaient (1) M\$ au 31 mars 2017 (néant au 31 décembre 2016) et qui sont classées au niveau 1, les évaluations à la juste valeur des instruments dérivés sont classées au niveau 2. Ces évaluations sont obtenues par actualisation des flux de trésorerie futurs, qui sont estimés à partir des taux au comptant ou à terme ou des prix à terme (taux de change, taux d'intérêt, prix de l'énergie ou de l'aluminium) en vigueur à la date du bilan et qui tiennent compte de l'évaluation du risque de crédit. Les techniques d'évaluation utilisées font appel à des données de marché observables.

## Note 6 Instruments financiers (suite)

Le tableau suivant présente l'incidence de la compensation sur les instruments dérivés :

	Au 31 mars 2017				Au 31 décembre 2016			
	Montants bruts des dérivés comptabilisés	Montants bruts compensés <sup>a</sup>	Trésorerie (reçue) versée en garantie <sup>b</sup>	Montants nets présentés dans le bilan	Montants bruts des dérivés comptabilisés	Montants bruts compensés <sup>a</sup>	Trésorerie (reçue) versée en garantie <sup>b</sup>	Montants nets présentés dans le bilan
<b>Actif</b>								
Court terme	396	(303)	(10)	<b>83</b>	223	(110)	(13)	100
Long terme	1 629	(726)	(794)	<b>109</b>	1 740	(974)	(482)	284
	2 025	(1 029)	(804)	<b>192</b>	1 963	(1 084)	(495)	384
<b>Passif</b>								
Court terme	(890)	841	–	<b>(49)</b>	(1 091)	939	–	(152)
Long terme	(193)	188	–	<b>(5)</b>	(158)	145	–	(13)
	(1 083)	1 029	–	<b>(54)</b>	(1 249)	1 084	–	(165)
<b>Total</b>	942	–	(804)	<b>138</b>	714	–	(495)	219

a) Les montants bruts des dérivés compensés sont liés à des contrats transigés conformément aux directives de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA) et constituant des conventions-cadres de compensation exécutoires. Ces conventions-cadres s'appliquent à tous les contrats d'instruments dérivés négociés de gré à gré.

b) Les montants de trésorerie compensés représentent des montants reçus ou versés en vertu d'ententes d'échange de garanties signées conformément aux directives de l'ISDA.

Par ailleurs, bien que certains dérivés ne puissent être compensés en raison de l'absence d'une convention-cadre de compensation exécutoire, des montants peuvent être reçus d'agents de compensation ou versés à de tels agents dans le cadre d'appels de marge, en fonction de la juste valeur des instruments en cause. Au 31 mars 2017, aucun montant à recevoir d'agents de compensation en contrepartie de versements nets n'était intégré à ce titre dans le poste Clients et autres débiteurs, sous la rubrique Actif à court terme du bilan (27 M\$ au 31 décembre 2016). Cependant, 51 M\$ à payer à des agents de compensation en contrepartie d'encaissements nets étaient intégrés à ce titre dans le poste Crédoiteurs et charges à payer, sous la rubrique Passif à court terme du bilan (16 M\$ au 31 décembre 2016).

## Note 6 Instruments financiers (suite)

Les tableaux suivants présentent l'incidence des instruments dérivés sur les résultats et les autres éléments du résultat étendu. Il est à noter que la majorité des instruments dérivés négociés sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie ou de juste valeur et ont donc pour effet de réduire la volatilité des résultats, sauf en ce qui concerne la partie inefficace des couvertures, qui est peu importante. Les instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme couvertures, mais qui assurent néanmoins une couverture économique de positions inverses à risque, permettent aussi de réduire la volatilité des résultats. La sensibilité des résultats se limite ainsi à l'exposition nette aux risques ne faisant pas l'objet de couvertures.

					Trois mois terminés le 31 mars 2017
	Pertes (gains) sur dérivés désignés comme couvertures de juste valeur	Pertes (gains) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie		Pertes (gains) sur dérivés non désignés comme couvertures	
	Comptabilisés dans les résultats	Partie efficace comptabilisée dans les Autres éléments du résultat étendu	Partie inefficace comptabilisée dans les résultats	Partie efficace reclassée des Autres éléments du résultat étendu aux résultats	Comptabilisés dans les résultats
Contrats – Risque de change	–	115	(1) <sup>a</sup>	49 <sup>a</sup>	(19)
Contrats – Risques de change et de taux d'intérêt	–	–	–	–	–
Contrats – Risque de taux d'intérêt	3	–	–	1 <sup>b</sup>	–
Contrats – Risque de prix	–	(25)	4 <sup>c</sup>	(92) <sup>c</sup>	(2)
	<b>3<sup>d</sup></b>	<b>90</b>	<b>3</b>	<b>(42)</b>	<b>(21)<sup>e</sup></b>
<b>Incidence sur les résultats des éléments couverts</b>	<b>(3)</b>			<b>42</b>	<b>17</b>

					Trois mois terminés le 31 mars 2016
	Pertes (gains) sur dérivés désignés comme couvertures de juste valeur	Pertes (gains) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie		Pertes (gains) sur dérivés non désignés comme couvertures	
	Comptabilisés dans les résultats	Partie efficace comptabilisée dans les Autres éléments du résultat étendu	Partie inefficace comptabilisée dans les résultats	Partie efficace reclassée des Autres éléments du résultat étendu aux résultats	Comptabilisés dans les résultats
Contrats – Risque de change	–	586	–	597 <sup>a</sup>	243
Contrats – Risques de change et de taux d'intérêt	–	–	–	–	–
Contrats – Risque de taux d'intérêt	(116)	(2)	–	1 <sup>b</sup>	–
Contrats – Risque de prix	–	(237)	(7) <sup>c</sup>	(288) <sup>c</sup>	(40)
	<b>(116)<sup>d</sup></b>	<b>347</b>	<b>(7)</b>	<b>310</b>	<b>203<sup>e</sup></b>
<b>Incidence sur les résultats des éléments couverts</b>	<b>108</b>			<b>(310)</b>	<b>(239)</b>

a) En 2017, (10) M\$ ont été comptabilisés dans le poste Produits (73 M\$ en 2016) et 58 M\$, dans le poste Frais financiers (524 M\$ en 2016).

b) En 2017 et en 2016, 1 M\$ ont été comptabilisés dans le poste Frais financiers.

c) En 2017, (88) M\$ ont été comptabilisés dans le poste Produits [(295) M\$ en 2016].

d) Ce montant, y compris la partie inefficace, qui était nulle en 2017 [(8) M\$ en 2016], a été comptabilisé dans le poste Frais financiers.

e) Ces instruments sont essentiellement liés à des transactions réalisées dans le cadre de la gestion intégrée des risques. L'incidence de ces instruments sur les résultats est comptabilisée dans le poste touché par le risque géré. Ainsi, en 2017, (9) M\$ ont été comptabilisés dans le poste Produits [(56) M\$ en 2016], 5 M\$, dans le poste Achats d'électricité et de combustible (néant en 2016) et (17) M\$, dans le poste Frais financiers (259 M\$ en 2016).

## Note 6 Instruments financiers (suite)

Au cours des trois premiers mois de 2017 et de 2016, Hydro-Québec n'a reclassé dans les résultats aucun montant du Cumul des autres éléments du résultat étendu à la suite de l'abandon de la couverture de flux de trésorerie.

Au 31 mars 2017, Hydro-Québec estimait à 40 M\$ le montant net des pertes comprises dans le Cumul des autres éléments du résultat étendu qui seraient reclassées dans les résultats au cours des douze mois suivants (gain net de 200 M\$ au 31 mars 2016).

Aux 31 mars 2017 et 2016, la durée maximale sur laquelle Hydro-Québec couvrait son exposition aux variations des flux de trésorerie liées aux opérations futures était de trois ans.

### JUSTE VALEUR DES AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les évaluations à la juste valeur des autres instruments financiers sont classées au niveau 2. La juste valeur est obtenue par actualisation des flux de trésorerie futurs, selon les taux observés à la date du bilan pour des instruments similaires négociés sur les marchés financiers.

La juste valeur des équivalents de trésorerie, des débiteurs – clients, des autres débiteurs et des passifs financiers se rapproche de leur valeur comptable en raison de la nature à court terme de ces instruments financiers, sauf dans le cas des éléments présentés dans le tableau suivant :

	Au 31 mars 2017		Au 31 décembre 2016	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme <sup>a</sup>	45 592	60 619	45 616	60 931
Dette à perpétuité	268	219	293	217

a) Y compris la tranche échéant à moins d'un an.

### CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

Les clients et autres débiteurs comprennent l'électricité livrée mais non facturée, qui totalisait 866 M\$ au 31 mars 2017 (1 206 M\$ au 31 décembre 2016).

## Note 7 Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2017	2016
<b>Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement</b>		
Clients et autres débiteurs	(825)	(896)
Matériaux, combustible et fournitures	(13)	(4)
Créditeurs et charges à payer	(260)	(231)
Intérêts courus	(412)	(411)
	<b>(1 510)</b>	<b>(1 542)</b>
<b>Activités d'investissement sans effet sur la trésorerie</b>		
Augmentation des immobilisations corporelles	15	11
<b>Intérêts payés</b>	<b>898</b>	<b>915</b>

## Note 8 Avantages sociaux futurs

	Trois mois terminés les 31 mars			
	Régime de retraite		Autres régimes	
	2017	2016	2017	2016
Coût des services rendus	107	106	11	12
Autres composantes du coût des avantages sociaux futurs				
Intérêts sur les obligations	198	191	12	12
Rendement prévu des actifs	(355)	(334)	(1)	(1)
Amortissement de la perte actuarielle nette	55	62	7	7
Amortissement du coût des (crédit pour les) services passés	3	4	(1)	(1)
	(99)	(77)	17	17
<b>Coût net constaté</b>	<b>8</b>	<b>29</b>	<b>28</b>	<b>29</b>

## Note 9 Cumul des autres éléments du résultat étendu

	Trois mois terminés le 31 mars 2017			
	Couvertures de flux de trésorerie	Avantages sociaux futurs	Écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat étendu
Solde au début de la période	(135)	(1 799)	3	(1 931)
Autres éléments du résultat étendu avant reclassements	(90)	–	(2)	(92)
Montants reclassés dans les résultats	(42)	25	–	(17)
Autres éléments du résultat étendu	(132)	25 <sup>a</sup>	(2)	(109)
Solde à la fin de la période	(267)	(1 774)	1	(2 040)

	Trois mois terminés le 31 mars 2016			
	Couvertures de flux de trésorerie	Avantages sociaux futurs	Écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat étendu
Solde au début de la période	233	(1 678)	–	(1 445)
Autres éléments du résultat étendu avant reclassements	(347)	–	(1)	(348)
Montants reclassés dans les résultats	310	29	–	339
Autres éléments du résultat étendu	(37)	29 <sup>a</sup>	(1)	(9)
Solde à la fin de la période	196	(1 649)	(1)	(1 454)

a) Les autres éléments du résultat étendu comprennent la variation de l'actif réglementaire au titre des avantages sociaux futurs, qui était de (39) M\$ au 31 mars 2017 [(43) M\$ au 31 mars 2016].



## **Note 10      Éventualités**

### **GARANTIES**

En vertu des modalités précisées dans le cadre de l'émission de certains titres d'emprunt à l'extérieur du Canada, Hydro-Québec s'est engagée à majorer le montant des intérêts payés à des non-résidents si des changements sont apportés aux lois fiscales canadiennes à l'égard de l'impôt sur le revenu de personnes non résidentes. Hydro-Québec n'est pas en mesure d'estimer le montant maximal qu'elle pourrait être tenue de verser au titre de ces garanties. Si un tel montant devenait exigible, elle aurait l'option de rembourser la plupart des titres en question. Au 31 mars 2017, le coût amorti des dettes à long terme visées était de 4 635 M\$.

### **LITIGES**

Dans le cours normal de ses activités de développement et d'exploitation, Hydro-Québec est parfois partie à des réclamations et poursuites judiciaires. La Direction est d'avis qu'une provision adéquate a été constituée à l'égard de ces litiges. Par conséquent, elle ne prévoit pas d'incidence défavorable importante de tels passifs éventuels sur la situation financière ni sur les résultats d'exploitation consolidés d'Hydro-Québec.

Entre autres actions en cours, certaines communautés autochtones ont intenté contre les gouvernements du Canada et du Québec et contre Hydro-Québec des recours fondés sur des revendications de droits ancestraux. Notamment, les Innus de Uashat mak Mani-Utenam réclament une somme de 1,5 G\$ à titre de dédommagement par suite de diverses activités d'exploitation menées sur le territoire qu'ils revendiquent. Hydro-Québec conteste le bien-fondé de ces recours.

Par ailleurs, les Innus de Pessamit ont réactivé, en novembre 2006, un recours introduit en 1998 et visant notamment la reconnaissance de droits ancestraux rattachés à des terres du Québec où sont situées certaines installations de production hydroélectrique du complexe Manic-Outardes. Les Innus de Pessamit réclament une somme de 500 M\$. Hydro-Québec conteste le bien-fondé de ce recours. En juillet 2015, la Cour supérieure a accueilli une requête dans laquelle les Innus de Pessamit demandaient la suspension des procédures jusqu'à la fin de janvier 2017. En février 2017, les Innus ont annoncé leur intention de changer d'avocat. Ils ont obtenu du juge chargé de la gestion de l'instance un délai additionnel allant jusqu'à la fin de septembre 2017, pour permettre à leur nouvel avocat de prendre connaissance du dossier. D'ici là, aucune procédure ne sera entreprise par les parties au litige.

## Note 11 Informations sectorielles

Les tableaux suivants présentent de l'information sur les résultats et sur l'actif par secteurs :

							Trois mois terminés le 31 mars 2017
	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Éliminations inter- sectorielles et ajustements	Total
Produits							
Clients externes	558	13	3 676	–	10	–	<b>4 257</b>
Clients intersectoriels	1 499	833	21	378	402	(3 133)	–
Bénéfice net (perte nette)	842	186	521	–	(6)	–	<b>1 543</b>
Actif total au 31 mars 2017	33 018	21 713	13 929	52	7 170	(189)	<b>75 693</b>

							Trois mois terminés le 31 mars 2016
	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Éliminations inter- sectorielles et ajustements	Total
Produits							
Clients externes	627	21	3 641	–	13	–	4 302
Clients intersectoriels	1 441	783	21	369	421	(3 035)	–
Bénéfice net	849	151	576	–	8	–	1 584
Actif total au 31 mars 2016	33 124	20 900	14 059	54	7 150	(163)	75 124

## Note 12 Données comparatives

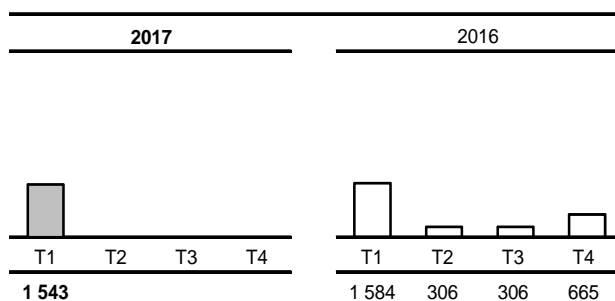
Certaines données de la période correspondante de l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation de la période courante.

# FAITS SAILLANTS FINANCIERS CONSOLIDÉS (NON AUDITÉS)

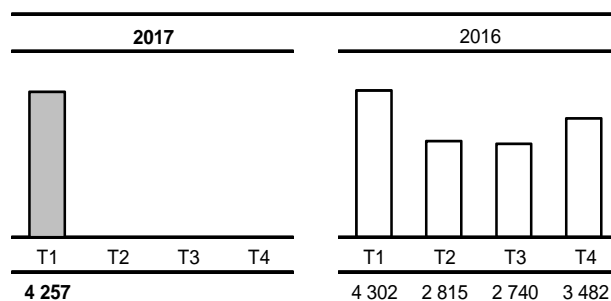
Les montants indiqués dans les tableaux sont exprimés en millions de dollars canadiens.

	Trois mois terminés les 31 mars		
<b>Sommaire des résultats</b>	<b>2017</b>	2016	Variation (%)
Produits	<b>4 257</b>	4 302	1,0 ↓
Charges	<b>2 097</b>	2 065	1,5 ↑
Frais financiers	<b>617</b>	653	5,5 ↓
Bénéfice net	<b>1 543</b>	1 584	2,6 ↓

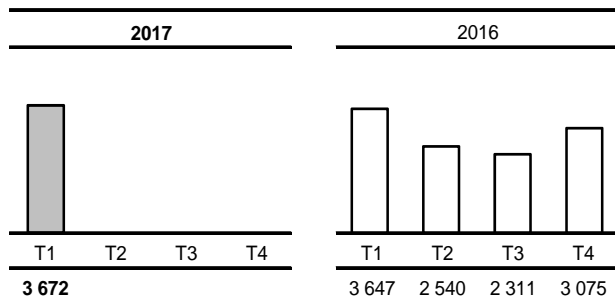
## Bénéfice net



## Produits



## Produits des ventes d'électricité au Québec



## Produits des ventes d'électricité hors Québec

